



Mise en œuvre d'un Synode de réflexion en 2013: décision de principe, sur la thématique et l'organisation; décision

Proposition:

1. Le Synode charge la commission ad hoc de préparer un Synode de réflexion sur le thème «Comment notre Eglise fait-elle face à l'avenir?».
2. L'idée et le but de ce Synode de réflexion sont d'identifier les perspectives que l'évolution actuelle ouvre pour la société comme pour l'Eglise.
3. Le Synode de réflexion a lieu le 24 avril 2013 à Granges (SO).
4. Le cercle des participants comprend les députées et députés au Synode, les membres du Conseil synodal, les intervenantes et intervenants, ainsi que les collaborateurs et collaboratrices des Secteurs désignés par le Conseil synodal.
5. Les médias sont invités au Synode de réflexion.
6. Le budget présenté ci-dessous donne une première évaluation des coûts à prévoir.

Explication:

Comment notre Eglise fait-elle face à l'avenir?

Notre société est en pleine mutation, et, avec elle, le rôle de l'Eglise. Nous ne voulons pas décrire ce phénomène systématiquement comme un problème, mais relever aussi les aspects positifs: en tant qu'Eglise réformée, nous appartenons à cette société et nous voulons participer à son évolution, en être si possible partie prenante, y apporter notre pierre.

Ainsi, le Synode de réflexion doit apporter sa contribution pour sortir de la vision négative des changements en cours dans la société et l'Eglise en mettant en évidence les perspectives qui s'ouvrent. Le Synode pourrait ainsi contribuer à alléger la pression du «toujours plus, toujours mieux, toujours plus loin» et libérer des énergies nouvelles.

Différentes interventions doivent susciter le débat en donnant une vision multiple de l'Eglise afin d'élargir et d'approfondir notre champ de vision.

Participation:

Le cercle des participantes et des participants est le même que celui des précédents Synodes de réflexion. Il est souhaitable que les collaboratrices et les collaborateurs des Services généraux de l'Eglise y participent, mais il revient au Conseil synodal de composer les différentes délégations.

Médias:

Les médias séculiers et ecclésiastiques sont invités au Synode de réflexion, afin de faire émerger une autre image de l'Eglise que celle souvent négative qui domine dans les médias.

Budget:

Le cadre financier du Synode de réflexion comprend:

- honoraires des intervenantes et intervenants	Fr. 6'000.00
- repas de midi	Fr. 10'000.00
- frais de déplacement (selon règlement)	pour mémoire
- indemnisation pour perte de gain (selon règlement)	pour mémoire

Ces chiffres sont des estimations budgétaires. Des différences sont inévitables lors de la planification détaillée.

La Commission du Synode de réflexion